



Communiqué de presse

Mardi 26 novembre 2019

LA ROLEX FASTNET RACE CHOISIT LE COTENTIN COMME NOUVELLE DESTINATION

Ce mardi 26 novembre à Londres, le Royal Ocean Racing Club (RORC) a annoncé que l'arrivée des prochaines éditions de la mythique Rolex Fastnet Race (2021 et 2023) se déroulera en France !

Historiquement ancré à Plymouth en Angleterre depuis 1925, ce grand rendez-vous estival de la course au large qui rassemble l'élite des skippers professionnels et les meilleurs amateurs change de cap et choisit désormais Cherbourg-en-Cotentin pour accueillir les concurrents. Ce nouveau parcours mènera les équipages vers l'un des grands ports de France, étroitement lié au nautisme, au transmanche et à l'épopée transatlantique.

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin, la Communauté d'agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de la Manche et la Région Normandie s'unissent pour célébrer dignement l'arrivée des 3 000 navigateurs de la Rolex Fastnet Race.

En 1925, sept bateaux participaient à la première édition du « Fastnet » qui a donné

naissance au RORC, le Royal Ocean Racing Club. Aujourd'hui, la Fastnet Ocean Race réunit tous les deux ans plus de 370 équipages internationaux de 27 pays, et devient ainsi l'épreuve de course au large la plus courue au monde. En jetant l'ancre dans le port de Cherbourg-en-Cotentin, l'un des premiers ports de plaisance français en termes de visiteurs, l'organisateur souhaite insuffler une nouvelle dynamique à cet événement majeur dans l'univers de la voile.

La prochaine Rolex Fastnet Race partira de Cowes sur l'Île de Wight, le dimanche 8 août 2021 pour une remise des prix le samedi 14 août à Cherbourg-en-Cotentin. Le parcours entre Cowes et Cherbourg via le célèbre Fastnet Rock est désormais de 695 milles nautiques (soit un peu moins de 1300 km).

Le littoral du Cotentin, terre d'accueil des plus prestigieuses courses nautiques

Cherbourg et le Cotentin s'inscrivent un peu plus dans le club des territoires liés à une course au large mythique. L'aventure d'une grande course, une flotte impressionnante, des marins dans la ville et de belles animations feront de ce rendez-vous un succès populaire de la course au large. Un village et de nombreuses festivités sont d'ores et déjà imaginés à Cherbourg-en-Cotentin pour inviter les Normands et les passionnés de voile à participer à cette grande fête océanique.

Steven ANDERSON, Commodore du RORC :

« C'est une étape passionnante pour cette course emblématique et extrêmement populaire. L'arrivée de la course en France encouragera et assurera la croissance de l'événement de premier rang du Club et offrira une expérience de compétition encore plus riche. L'enthousiasme des Français pour la course au large est légendaire et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, la Communauté d'agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de la Manche et la Région Normandie soutiennent pleinement cette initiative. La course a connu une croissance constante au cours des deux dernières décennies et de plus en plus de marins veulent y participer. Le nombre d'inscrits a été plafonné ces dernières années. Cherbourg-en-Cotentin nous offre la possibilité de toucher un plus grand nombre de navigateurs grâce à une capacité d'amarrage supplémentaire et des installations de qualité. C'est une vraie opportunité qui va nous permettre d'attirer davantage d'équipages sur cette mythique course ».

Benoit ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin :

« Notre ville a une longue histoire avec le RORC et la FASTNET. Nombreux sont les marins de Cherbourg-en-Cotentin à avoir disputé cette course mythique et le championnat du RORC reste pour nombre d'entre eux une compétition majeure. Plusieurs Cherbourgeois se sont illustrés sur cette épreuve, je pense notamment à Alexis LOISON, récent vainqueur en double avec son père. Le Solent est à quelques encablures de notre port et je suis très heureux qu'on puisse les réunir en accueillant pour la première fois cette très grande épreuve de la voile. Notre port a l'habitude d'accueillir les grandes épreuves à la voile et se réjouit à l'avance d'être la

ville arrivée des deux prochaines éditions. 2021 et 2023 seront des grands crus de la Rolex Fastnet Race ».

Jean-Louis VALENTIN, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin :

« La tradition maritime du Cotentin est historiquement et géographiquement ancrée dans l'ADN de notre territoire. La récente escale de l'Hermione a montré l'engouement et l'attrait des habitants autour de ces défis liés à la mer. Le dynamisme de nos bases nautique en témoigne également. Si cette identité maritime forte est reconnue localement, il manquait à notre Presqu'île un événement d'envergure pour exposer ces nombreux atouts au niveau national et international. En mettant le cap vers le Cotentin, la Fastnet Race nous offre l'opportunité de rejoindre le cercle très restreint des grands territoires nautiques comme les Sables-d'Olonne, Le Havre ou Saint-Malo dotés de courses au large d'envergure internationale. Mais, avec la Rolex Fastnet Race, le plus, c'est l'esprit de cette course qui rassemble les meilleurs marins professionnels du monde et des plaisanciers amateurs éclairés. La grande rade de Cherbourg-en-Cotentin sera une porte d'entrée magique pour ces compétiteurs venus du monde entier avant de s'amarrer en cœur de la ville, et ainsi d'offrir au public un spectacle encore jamais vu ».

Marc LEFÈVRE, Président du Conseil départemental de la Manche :

« La Manche est aussi une terre de marins. Nous sommes un département d'événements nautiques depuis de très longues années. Les Manchoises et les Manchois ont tous une relation particulière avec la mer. Accueillir la Rolex Fastnet Race est une formidable opportunité pour la Manche. Le choix de Cherbourg-en-Cotentin comme destination de cette

prestigieuse et historique course ne fait que confirmer la place qu'occupe le port du Cotentin et l'ensemble de notre département dans le paysage nautique international. Ce n'est donc pas un hasard si le RORC, dont l'expertise dans l'organisation d'épreuves nautiques de très grande envergure n'est plus à démontrer, a choisi la Manche et Cherbourg. La Manche confirme ainsi sa place parmi les grands départements nautiques. Le public sera présent en nombre et ces Rolex Fastnet 2021 et 2023 seront de formidables succès. Bon vent aux compétiteurs ».

Hervé MORIN, Président de la Région Normandie :

« La Région Normandie est heureuse d'apporter son soutien à l'arrivée en 2021 et en 2023 de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin. En accueillant cet événement majeur dans l'univers de la voile, la Normandie s'affirme, une nouvelle fois, comme une terre de nautisme. La Rolex Fastnet Race sera l'occasion de mettre en avant nos atouts sur le plan national comme international et de renforcer l'attractivité de notre territoire. Nous signerons prochainement avec le Département de la Manche, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'agglomération du Cotentin, une convention de partenariat pour rassembler les moyens techniques et financiers nécessaires à la réussite de cet événement. Nous souhaitons faire de l'arrivée en Normandie des 3 000 navigateurs de la Rolex Fastnet Race une belle fête pour tous les Normands et les visiteurs du monde entier ! ».

Eddie WARDEN OWEN, directeur général du RORC :

« C'est un chapitre passionnant de l'histoire de la Fastnet Race. Les pères fondateurs qui ont participé à la toute première édition en 1925 seront fiers que la course ait survolé toutes ces années avec une

croissance sans précédent. Cherbourg-en-Cotentin, la Communauté d'agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de la Manche et la Région Normandie accueilleront chaleureusement les marins. Les Français sont connus pour leur passion de la course au large et les navigateurs français participent régulièrement à la Rolex Fastnet Race et l'ont d'ailleurs régulièrement remportée. C'est un virage passionnant pour le Royal Ocean Racing Club et la Rolex Fastnet Race alors que nous continuons à évoluer et à nous développer pour le plus grand plaisir de nos membres et des marins du monde entier. »

Thierry LACOUR, membre de l'école de voile de Cherbourg et skipper :

“La Rolex Fastnet Race est une course mythique et exigeante. Ma première participation était en 1985 et j'en garde de très grands souvenirs. L'arrivée à Cherbourg est une excellente nouvelle puisque la navigation vers Plymouth était souvent délicate. Désormais les équipages vont devoir traverser la Manche avant de passer par le Raz Blanchard et ses courants qui vont surement redistribuer les cartes en fin de course. L'arrivée en rade de Cherbourg s'annonce grandiose et spectaculaire pour le public qui va pouvoir assister à l'arrivée des bateaux depuis notre fantastique stade nautique”.

A propos de :

Cherbourg-en-Cotentin :

Tournée naturellement vers la mer, Cherbourg-en-Cotentin développe depuis plusieurs décennies ses atouts maritimes : que ce soit sur le plan économique avec le soutien à la filière nautique, le développement et la modernisation de son port de plaisance, ou sur le plan touristique, avec la promotion de ses écoles de voile, des clubs mais aussi l'accueil d'événements nautiques.

La ville s'est ainsi fait une réputation dans le domaine de la voile, professionnelle comme amateur, où ses qualités d'accueil, ses infrastructures de premier ordre, et son bassin nautique exceptionnel à proximité des Anglo-Normandes et de l'Angleterre sont reconnus. Régulièrement sollicitée pour l'accueil de grandes manifestations comme la Tall Ships Race, la Solitaire du Figaro, la Course de l'Europe..., Cherbourg-en-Cotentin est une terre de marins.

4^{ème} ville de Normandie, elle abrite un port militaire, un port transmanche, un port de pêche et l'un des plus grands ports de plaisance français de plus de 1 500 places, accessible 24h/24. Cherbourg-en-Cotentin, c'est aussi une rade artificielle et un plan d'eau qui sert plusieurs fois par semaine de terrains de jeux aux régatiers des trois clubs nautiques locaux... C'est enfin une ville où il fait bon vivre au cœur d'une presqu'île sauvage à découvrir ou à redécouvrir.

La Communauté d'agglomération du Cotentin :

Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses 220 km de côtes et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur 1 439 km² de superficie. Traditionnellement marqué par la culture de la mer et l'agriculture, le Cotentin a également su saisir les opportunités

industrielles qui le conduise à être l'un des plus dynamiques de l'Ouest en matière de création d'emplois. La richesse de ses paysages préservés et sauvage, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu. Au 1^{er} janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié en fusionnant 9 Communautés de Communes et 2 Communes Nouvelles pour devenir la Communauté d'agglomération du Cotentin et ainsi donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine. L'agglomération du Cotentin est aujourd'hui la 3^{ème} plus vaste collectivité de France grâce à ses 129 communes membres et aussi la 4^{ème} agglomération de Normandie grâce à ses 185 000 habitants.

Le Conseil départemental :

Avec 355 km de côtes préservées, la Manche est une destination nautique par excellence et dispose donc des atouts nécessaires pour organiser et accueillir de grands événements. Pour preuve, le territoire accueille des événements nautiques d'envergure tels que le Tour Voile, la Drheam Cup, le défi des ports de pêche ou bien encore Tour des Ports de la Manche. Le conseil départemental de la Manche fait du Nautisme une des clés du développement économique du territoire grâce à ses 19 ports dont celui de Cherbourg, tourné vers l'Angleterre. De plus, la collectivité a adopté le plan nautisme 2017-2021 qui a pour objectif de tourner le département vers la mer et de faire émerger la Manche parmi les départements maritimes les plus attractifs de France.

La Région Normandie :

La Normandie compte plus de 640 km de côtes. La filière nautique Normande représente 32 110 emplois en Normandie, soit 2,5 % de l'emploi total. Une proportion quasi doublée par rapport au reste de la

France, qui montre tout le poids de l'activité maritime et fluviale dans le panorama économique régional.

Pour animer cette filière, la Région Normandie s'est dotée d'un Plan Nautique. Il vise à développer les différents secteurs de la filière (l'innovation, les entreprises, le tourisme et le mouvement sportif) et à fédérer tous les acteurs, publics et privés, pour faire vivre le nautisme en Normandie. Très concrètement, il permet d'accompagner la réhabilitation des infrastructures nautiques (les bases nautiques de Langrune-sur-Mer et Luc-sur-Mer par exemple), de soutenir des événements nautiques comme la Transat Jacques Vabre, la solitaire du Figaro, la Normandy Channel Race ou encore le Tour de France à la voile.

Il permet aussi de soutenir le développement des ports de plaisance comme celui de Ouistreham. Il permet enfin d'accompagner le développement des entreprises spécialisées dans le secteur mais aussi les collectivités dans leur volonté de parier sur le nautisme pour en faire un atout majeur d'attractivité.

CONTACT

Presse nationale & spécialisée (médias français)

Agence 1001Vagues :

Mathilde MERMOD :

mmermod@milletunevagues.com

+33 (0)6 22 93 36 81

Presse nationale & spécialisée (médias étrangers)

Service de presse du RORC :

Trish JENKINS : press@rorc.org

+44 (0)7880 518689

Site web: <http://www.rorc.org/> et

<https://www.rolexfastnetrace.com>

Images disponibles sur demande.